

CENTRE D'ENTRAINEMENT PHILIPPE REDON

REGLEMENT

Parents et enfants, veuillez lire ensemble la totalité de ce document.

1. Modalités d'inscription

Pour réserver le stage de votre (vos) enfant(s), vous devez nous retourner :

- la fiche d'inscription soigneusement remplie (une fiche par enfant)
- un chèque d'arrhes de 100 € par enfant à l'ordre de LES CeDRES.

Nous vous ferons parvenir par retour de courrier une confirmation d'inscription avec le solde à payer à l'arrivée de votre (vos) enfant(s) ainsi que les **documents administratifs et médicaux à nous fournir au plus tard un mois avant le début du stage** :

- Fiche sanitaire de liaison dûment complétée et signée
- Certificat médical d'aptitude à la pratique du sport et à la vie en collectivité (datant de moins de 3 mois avant la date prévue du stage)
- Copie de l'attestation de carte vitale mentionnant votre enfant comme ayant droit.
- Copie de votre carte de mutuelle
- Certificat d'aptitude aquatique (obligatoire pour l'activité kayak)
- Copie de la licence de foot pour les enfants de 12 ans et plus.

2. Règlement du prix du séjour

A compter du moment où vous nous retournez la fiche d'inscription de votre enfant, vous vous engagez à :

- Solder le montant total du séjour,
- Assumer les frais supplémentaires engagés par votre enfant (médicaux, transport, dégradations, postaux...).

3. Aides financières

Notre centre est agréé par la Direction Départementale de la Cohésion sociale.

Nous acceptons les **chèques vacances**, les **aides des comités d'entreprises** et les « **Bons Vacances** » de la **CAF** (sous condition que votre CAF d'affiliation accorde une aide pour les séjours sportifs). **Veillez nous faire parvenir les formulaires avant le début du stage**. Certaines CAF règlent directement notre organisme, nous déduirons alors la participation de votre solde, d'autres sont réglés à la famille.

Si **vous souhaitez payer en plusieurs fois**, n'hésitez pas à nous en faire part. Nous établirons ensemble un échéancier des paiements. Vous devez nous faire parvenir l'intégralité des règlements avec l'inscription et la totalité du séjour devra être payé à l'arrivée de votre enfant.

4. Annulation de stage

Tout stage commencé est dû.

Tout départ volontaire ou renvoi ne donnera lieu à aucun remboursement.

Si vous annulez le stage moins de 30 jours avant le début du stage, la totalité des arrhes sera retenue.

En cas d'annulation pour raison médicale, seul les frais de dossier seront retenus, sur présentation d'un certificat médical.

5. Traitements et frais médicaux

Si votre enfant doit suivre un traitement médical pendant son séjour, **vous devez nous informer et nous remettre une ordonnance avec les médicaments**.

Le Directeur est habilité à prendre toutes les mesures d'urgences pour soigner votre enfant.

En cas d'incident grave, d'hospitalisation ou de visite chez le médecin, vous en serez informé au plus vite. Vous vous engagez à rembourser les dépenses médicales engagées pour votre enfant.

6. Sécurité et hygiène

Dès leur arrivée, les stagiaires seront pris en charge et encadrés 24h/24 par les éducateurs sportifs pendant toute la durée du stage.

La pratique du sport nécessite de prendre une douche après chaque entraînement (soit 3 par jour).

Le linge sale des stagiaires qui feront **deux semaines consécutives** sera lavé entre le jeudi soir et le dimanche soir (**sous-vêtements, tenues de foot, serviettes uniquement**). Il convient de prévoir suffisamment de changes et de marquer le linge.

7. Pertes ou vols

Pendant la durée du séjour, les stagiaires sont responsables de leurs affaires personnelles. Chaque enfant aura une armoire fermant à clé (prévoir un cadenas) pour y ranger ses affaires. Nous recommandons de ne pas emmener d'objets ou vêtements de valeur.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

8. Argent de poche

Le kiosque du centre est à disposition des stagiaires pour des achats de cartes postales, timbres, cadenas, boissons, confiserie...)

Nous conseillons de confier l'argent de poche à l'éducateur référent de votre enfant dès votre arrivée.

9. La vie en collectivité

Le RESPECT est le maître mot de la vie au centre :

- Respect de l'ensemble du personnel du centre
- Respect des autres stagiaires
- Respect des locaux, des équipements et du matériel
- Respect et fair-play sur le terrain.

L'alcool, le tabac et la drogue sont interdits et sont un motif de renvoi.

10. Renvoi et dégradations

La Direction a toute autorité pour renvoyer quiconque dont le comportement sera jugé incompatible avec la vie du centre. Aucun remboursement du séjour ne sera effectué et les frais occasionnés par le renvoi seront à la charge du responsable légal de l'enfant.

La remise en état des dégradations volontaires de matériel sera à la charge de responsable légal de l'enfant.

11. Pour contacter votre enfant pendant son séjour

Par téléphone au 02 33 89 65 80

- Dimanche Soir de 19h00 à 19h30
- Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi
 - de 8h30 à 9h00
 - de 12h30 à 13h00
 - de 19h00 à 19h30 (**pour les petits** : éviter d'appeler le soir)
- Samedi
 - de 8h30 à 9h00
 - de 12h00 à 12h30

Par courrier : envoyer vos courriers en précisant clairement le nom de l'enfant à Centre d'Entraînement Philippe REDON – LES CeDRES – BP 34 – 50370 BRÉCEY

Par mails : envoyer des mails en précisant clairement le nom de l'enfant sur **contact@philipperedon.com**

12. Pour contacter l'administration et la direction du centre

Renseignements et correspondance

Tél. 02 33 89 21 15 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h15 et de 14h à 17h30.

En cas d'urgences, vous pouvez nous contacter au 06 12 92 46 12.

lescedres@valdesee.fr

www.stages-sportifs.football

Adresse : LES CeDRES – BP 34 – 50370 BRÉCEY

13. Accueil/Départ

Les stages de foot se déroulent dans les locaux du Collège de Brécey - route de Fonteny – 50370 BRÉCEY

Coordonnées GPS : N-48.727138 ; O-1.169089

Accueil des enfants le dimanche entre 16h et 17h.

Départ le samedi entre 12h30 et 13h30 après le repas.

14. Pour les parents

Visite du centre avec le directeur le dimanche à 16h45.

Tournoi de fin de stage le vendredi à partir de 20h15

Cérémonie de remise des récompenses le samedi de 10h30 à 11h30